

NU-KLAD™ IMP

DESCRIPTION

Primaire d'impression époxy bi-composants sans solvant pour les sols

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Primaire pour les systèmes de revêtement de sol de la gamme NU-KLAD
- Excellentes propriétés d'imprégnation (pénétration et saturation du béton)

COULEUR ET NIVEAU DE BRILLANCE

- Semi-transparent
- Semi-brillant

CARACTÉRISTIQUES À 20°C (68°F)

Informations sur le mélange	
Nombre de composants	Deux
Densité	1,2 kg/l (9,9 lb/US gal)
Extrait sec en volume	100%
COV (livré)	UK PG 6/23(92) Appendix 3: max. 0,0 g/l (env 0,0 lb/US gal)
Épaisseur recommandée du film sec	Voir note
Délai de recouvrement	Minimum: 16 heures Maximum: 7 jours
Circulation piétons	16 heures
Réticulation complète	7 jours
Date Limite d'Utilisation Optimale	Base : minimum 12 mois si stockée dans un endroit frais et sec Durcisseur: minimum 12 mois si stocké dans un endroit frais et sec

Note:

- L'épaisseur film sec et le rendement dépendent de la porosité et de la capacité d'absorption du béton
- Voir DONNEES COMPLEMENTAIRES - Délais de recouvrement
- Voir DONNEES COMPLEMENTAIRES - Temps de séchage

ETAT ET TEMPÉRATURE DU SUPPORT RECOMMANDÉS

Béton

- Sec depuis au moins 28 jours dans des conditions de ventilation adéquates
- L'humidité du béton ne doit pas être supérieure à 4.5%
- Le béton doit être sain, sec et exempt de toute laitance ou contamination
- Surface rugueuse : poncée à la disquetteuse mécanique ou au disque diamant

NU-KLAD™ IMP

Température du support

- La température ambiante pendant l'application et le séchage comprise entre 10°C (50°F) et 30°C (86°F)
- L'humidité relative pendant l'application et le séchage ne doit pas excéder 85%
- La température du support pendant l'application et le séchage doit être comprise entre 10°C (50°F) et 30°C (86°F)
- La température du support pendant l'application doit être au minimum 5°C (7°F) au dessus du point de rosée

SYSTEME

- Appliquer une couche jusqu'à saturation du béton. Une seconde couche est recommandée si l'aspect de la première couche n'est pas homogène avec des effets mat/brillant du fait de la différence d'absorption du béton.

MODE D'EMPLOI

Rapport de mélange en volume :base : 69.6 / durcisseur : 30.4|rapport de mélange en poids:base : 74.0 / durcisseur : 26.0

- La température du produit doit être comprise entre 10°C (50°F) et 30°C (86°F)
- Mélanger la base et le durcisseur avec un agitateur mécanique pendant 3 minutes afin d'obtenir un mélange homogène
- Verser le mélange dans un autre bidon et mélanger pendant 1 minute

Durée de mûrissement du mélange

Sans

Durée pratique d'utilisation du mélange

40 minutes à 20°C (68°F)

Note: Voir INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES - Durée pratique d'utilisation du mélange

Truelle

- Platoir pour supports rugueux et fortement absorbants

Diluant recommandé

Ne pas diluer

Brosse/rouleau

- Pour des supports lisses avec une porosité normale

Diluant recommandé

Ne pas diluer

SOLVANT DE NETTOYAGE

THINNER 90-53



NU-KLAD™ IMP

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Intervalles de recouvrement pour une épaisseur film sec jusqu'à 50 µm (2.0 mils)				
Recouvrable par...	Délai	10°C (50°F)	20°C (68°F)	30°C (86°F)
Lui-même, NU-KLAD COATING, NU-KLAD SL ou NU-KLAD HD	Minimum	30 heures	16 heures	8 heures
	Maximum	7 jours	7 jours	4 jours

Note:

- Le support doit être sec et exempt de toute contamination
- En cas de dépassement du délai de recouvrement maximum, dépolir suffisamment la surface avant recouvrement.
- Il est recommandé d'effectuer un ponçage en cas de rugosité insuffisante après séchage

Temps de séchage pour une épaisseur film sec jusqu'à 50 µm (2.0 mils)			
Température du support	Circulation piétons	Circulation mécanique	Séchage complet
10°C (50°F)	30 heures	34 heures	14 jours
20°C (68°F)	16 heures	18 heures	7 jours
30°C (86°F)	8 heures	10 heures	4 jours

Note: Une ventilation adaptée doit être maintenue pendant l'application et le séchage

Durée pratique d'utilisation (à la viscosité d'application)	
Température du mélange	Durée pratique d'utilisation du mélange
10°C (50°F)	1 heure
20°C (68°F)	40 minutes
30°C (86°F)	20 minutes

SECURITE

- Comme de mauvaises utilisations ou manipulations peuvent être préjudiciables à la santé et causer des incendies ou des explosions, les instructions des fiches de données de sécurité jointes à celles des fiches techniques doivent être respectées durant les phases de stockage, manipulation, utilisation et de séchage.

DISPONIBILITÉ À TRAVERS LE MONDE

PPG Protective and Marine Coatings a pour objectif de fournir le même produit dans le monde entier. Cependant, de légères modifications du produit sont parfois nécessaires pour respecter les règles nationales ou locales. Dans ce cas, une autre fiche technique du produit sera utilisée.

NU-KLAD™ IMP

REFERENCES

- | | | |
|-------------------------------------|-------------------|------|
| • Table de Conversion | FICHE INFORMATION | 1410 |
| • Explication des fiches techniques | FICHE INFORMATION | 1411 |

GARANTIE

PPG garantit (i) son droit sur le produit, (ii) que la qualité du produit est conforme aux spécifications de PPG pour un produit de ce type en vigueur au moment de la fabrication et (iii) que le produit livré sera libre du droit légitime de toute tierce partie en matière de violation de tout brevet américain relatif au produit. IL S'AGIT DES SEULES GARANTIES CONSENTIES PAR PPG ET PPG REJETTE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, CONFORMÉMENT À LA LOI OU DÉRIVANT DE LA LOI, CONCERNANT LA COMMERCIALISATION OU L'USAGE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE AUTRE GARANTIE D'ADAPTATION À UN OBJECTIF OU USAGE PARTICULIER. Toute réclamation relative à cette garantie doit être notifiée par écrit par l'Acheteur à PPG dans les cinq (5) jours suivant la découverte par l'Acheteur du défaut signalé, mais en aucun cas après l'expiration de la durée de conservation applicable du produit ou un an après la date de livraison du produit à l'Acheteur, selon ce qui arrive en premier. Toute absence de communication d'une telle non-conformité par l'Acheteur à PPG, selon les termes mentionnés ci-dessus, empêchera l'Acheteur de bénéficier de cette garantie.

LIMITATIONS DE RESPONSABILITE

EN AUCUN CAS PPG NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE, EN VERTU D'UNE QUELCONQUE THÉORIE DE RÉPARATION (SOIT PAR NÉGLIGENCE, SOIT PAR RESPONSABILITÉ INCONDITIONNELLE OU RESPONSABILITÉ CIVILE) DE TOUS DOMMAGES INDIRECTS, SPÉCIAUX, FORTUITS OU CONSÉCUTIFS LIÉS À, PROVENANT OU DÉCOULANT DE L'UTILISATION DU PRODUIT. Les renseignements figurant sur la présente fiche ne sont donnés qu'à titre indicatif et sont basés sur des essais en laboratoire considérés comme fiables par PPG. PPG peut modifier à tout moment les renseignements contenus dans cette fiche à la suite d'une expérience pratique et de l'évolution continue du produit. Toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation du produit PPG, que ce soit dans la documentation technique ou en réponse à une demande spécifique ou autre, sont basées sur des données qui sont, à la connaissance de PPG, fiables. Les produits et les renseignements y afférents sont conçus pour des utilisateurs ayant les connaissances et compétences industrielles requises et il appartient à l'utilisateur final de déterminer si le produit est adapté à l'application visée, et l'Acheteur sera considéré comme seul juge et responsable à ce propos. PPG n'exerce aucun contrôle sur la qualité ou l'état du support, ni sur les différents facteurs qui influencent l'usage et l'application du produit. Par conséquent, PPG réfute toute responsabilité en cas de perte, blessure ou dommage résultant d'une telle utilisation ou du contenu de cette fiche technique (sauf accords écrits contraires). Des variations dans les conditions d'application, des changements dans les procédures d'utilisation ou l'extrapolation de données peuvent entraîner des résultats non satisfaisants. Cette fiche remplace toutes les versions précédentes et il appartient à l'Acheteur de s'assurer que ces renseignements sont d'actualité avant d'utiliser le produit. Les fiches en vigueur pour tous les produits PPG Protective & Marine Coatings sont disponibles sur www.ppgpmc.com. Le texte anglais de la présente fiche prévaut sur toute traduction.

The PPG logo, and all other PPG marks are property of the PPG group of companies. All other third-party marks are property of their respective owners.

